

AVIS D'ÉCHÉANCE 2021

M. Thomas Thibault
N° de sociétaire : 2147862



Essentiel pour moi

M. THOMAS THIBAUT
09 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Nous bénéficions
de votre confiance
depuis le 01/07/1981

VOTRE POINT D'ACCUEIL
18 RUE LOTI ANGLE AV CLEMENCEAU
34500 BEZIERS

VOS CONTACTS

Internet

macif.fr ou application mobile

Téléphone

09 69 39 49 49 (appel non surtaxé)
Du lundi au vendredi 8h-20h
Le samedi 9h-17h

Courrier

MACIF
Service Client Contrat
CS 50000
79079 Niort Cedex 9

- si vous êtes sourd
ou malentendant :
macif.fr rubrique Urgence
et contact
Sourdligne par webcam, chat
ou LPC



- si vous êtes aveugle
ou malvoyant :
obtenez les documents adaptés
HandiCaPZéro
au 0800 39 39 51
Service et appel gratuits



Cher Sociétaire,

L'année 2020 marquera longtemps chacun d'entre nous, la société et la mémoire collective. En assurant au mieux la continuité de ses services, la Macif a préservé l'essentiel : être à vos côtés.

Depuis 60 ans, votre mutuelle d'assurance reste fidèle au principe qui a conduit à sa création : vous protéger le mieux possible au prix le plus juste.

Malgré l'augmentation continue des coûts de la réparation et des catastrophes naturelles, la Macif a limité au maximum l'évolution de ses tarifs ces dernières années.

C'est évidemment aussi le cas en 2021, car nous savons la situation financière de nos sociétaires fragilisée par la crise. Le Conseil d'administration, au sein duquel siègent vos représentants élus, a donc décidé de maintenir le tarif automobile de 2020 pour la plupart des sociétaires et de ne procéder, sur les autres produits, qu'à des augmentations modérées, garantissant la pérennité de la mutuelle.

Vous le savez, l'une des valeurs que défend la Macif est de venir en soutien des plus vulnérables. Nous sommes heureux de vous informer que, grâce à vous et aux 5,5 millions de sociétaires qui nous font confiance, nous avons pu mettre en place en 2020 de nouvelles actions concrètes de solidarité envers ceux qui en ont le plus besoin :

- I La Macif a mobilisé plus de 110 millions d'euros pour contribuer au Fonds de solidarité national pour les TPE/PME, soutenir des associations caritatives et les soignants.
- I Elle a donné un coup de pouce financier à plus de 100 000 jeunes sociétaires de moins de 25 ans pour leurs dépenses de rentrée*.
- I Elle a créé Macif Solidarité Coups Durs**, dont vous, comme tous ses sociétaires, pouvez bénéficier gratuitement, pour vous accompagner en cas de difficultés familiales, de santé ou financières.

Vous proposer des solutions de protection et d'accompagnement utiles et accessibles tout en contribuant à une société plus solidaire, c'est la raison d'être de la Macif, assureur mutualiste, qui entend **protéger le présent et permettre l'avenir**.

Veuillez agréer, cher Sociétaire, l'expression de nos meilleurs sentiments mutualistes.

Philippe Perrault
Président

Jean-Philippe Dogneton
Directeur général

* Offres soumises à conditions
** Plus d'infos sur macif.fr

Simplifiez vos démarches avec macif.fr et l'application Macif

- Choisissez un avis d'échéance électronique : en quelques clics depuis votre Espace Assurance sur macif.fr ou l'application mobile, et bénéficiez de 5 années d'archivage
- Payez en ligne vos cotisations d'assurance Auto, Moto, Habitation et Prévoyance
- Consultez vos contrats, téléchargez vos attestations
- Déclarez vos sinistres Auto et Habitation
- Géolocalisez le garage agréé le plus proche.



AVIS D'ÉCHÉANCE 2021

M. Thomas Thibault
N° de sociétaire : 2147862



Essentiel pour moi

Vos contrats

Vos contrats en date du 29/01/2021

Les modifications de vos contrats ou les nouvelles souscriptions réalisées après cette date ne figurent pas sur cet avis d'échéance.

Le cas échéant, vous recevrez par voie électronique ou postale, les conditions particulières et la nouvelle cotisation à régler prenant en compte ces changements.

Nous vous invitons à vous reporter aux conditions générales et particulières de chacun de vos contrats pour connaître en détail le contenu de vos garanties.

Si vous relevez une inexactitude dans votre situation, merci de nous contacter.

Vous avez des questions ? Rendez-vous sur [macif.fr](https://www.macif.fr) rubrique « une question ».



VOTRE DEUX ROUES

Piaggio Mp3 n° AY-244-ZT

Le conducteur principal est M. Thibault Thomas

Formule **Elargie** (incluant l'assistance)

Vous bénéficiez d'un **bonus de 50%**

Vous bénéficiez de la **réduction spéciale** bon conducteur Macif

Vous avez choisi la garantie optionnelle suivante :

Assistance panne 0 km

Pour information, la cotisation de référence est de 269,27 € (art. 2 de l'annexe à l'art. A121-1 du Code des assurances)

Cotisation TTC 181,00 €

Dont taxes 39,45 €

Dont catastrophes naturelles 1,48 €

Franchises 350 € sauf Bris de glace 0 €



VOTRE BIEN IMMOBILIER

Bâtiment inoccupé : 119 RUE DE GENERAL DE SEGUR (77) THOMERY

La valeur de l'indice au 1er janvier 2021 est de 996,80

Cotisation TTC 210,83 €

Dont taxes 30,10 €

Dont catastrophes naturelles 19,24 €

Franchise 124 €



VOTRE PRÉVOYANCE

Garantie Accident (Régime Prévoyance Familiale Accident)

Option 9 - Etendue

Vous bénéficiez des garanties suivantes :

Une protection pour toute la famille en cas d'invalidité ou de décès suite à un accident domestique, au volant de votre véhicule ou dans le cadre de vos loisirs

Une assistance aux personnes, lors de vos déplacements en France ou à l'étranger

Une assistance à domicile en cas d'accident

La valeur de l'unité de compte au 1er janvier 2021 est de 360 €

Cotisation TTC 122,02 €

Dont taxes 10,07 €

AVIS
D'ÉCHÉANCE
2021

M. Thomas Thibault
N° de sociétaire : 2147862



Essentiel pour moi

Votre
synthèse

Synthèse de vos contrats à la date du 29 janvier 2021

Cotisations annuelles TTC



VOTRE DEUX ROUES

Piaggio Mp3 n° AY-244-ZT

181,00 €



VOTRE BIEN IMMOBILIER

Bâtiment inoccupé : 119 RUE DE GENERAL DE SEGUR (77) THOMERY

210,83 €



VOTRE PRÉVOYANCE

Garantie Accident (Régime Prévoyance Familiale Accident)

122,02 €

Contribution solidarité victimes terrorisme infractions

11,80 €

Frais d'échéance

8,29 €

Total des cotisations pour la période du 1er avril 2021 au 31 mars 2022 533,94 €

Solde précédent -128,02 €

Montant dû 405,92 €

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALAIRES DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 Rue de Pied de Fond 79000 Niort.

3 / 4

Si vous avez
modifié vos
contrats depuis
le 29/01/2021,
reportez-vous à
votre nouvelle
situation
comptable.

IBAN : FR21 2004 1000 0108 5542 5R02 073
ICS : FR66ZZZ110663
RUM : TIP1010420210000214786220

Joindre un RIB si IBAN non renseigné ou différent.

M. THOMAS THIBAUT
09 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

MACIF : 08 00002147862

TIPSEPA

Montant : 405,92 €

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez La Macif à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de La Macif. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

Date et Lieu

Signature

MACIF
Centre de traitement TIPSEPA
TSA 77706
92894 NANTERRE CEDEX 9

180021478625 THOMAS THIEBAULT 20041000010855425R02073

018008000013 040104211087000214786220911105 40592

DES QUESTIONS SUR VOTRE AVIS D'ECHEANCE ?

Qu'est-ce que la cotisation pour la « contribution solidarité victimes terrorisme infractions » ?

C'est une contribution obligatoire dont le montant est fixé chaque année par le Ministère de l'Economie et des Finances.

Pourquoi une cotisation « catastrophes naturelles » et quelles franchises me seront appliquées ?

Cette garantie obligatoire a été instituée par la loi du 13/07/1982 pour couvrir les événements naturels d'ampleur exceptionnelle, reconnus par un arrêté interministériel.

Franchises légales minimales applicables aux biens non professionnels au 01/01/2021 (sous réserve d'arrêté modifiant les franchises légales et de l'existence d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles)	
Véhicule	Catastrophes naturelles : 380 €
Habitation	Catastrophes naturelles : 380 € - Sécheresse : 1520 €

Les frais d'échéance : à quoi ça sert ?

Ces frais sont destinés à couvrir des dépenses générées par l'appel de cotisation.

AUTRES INFORMATIONS

Reconduction et résiliation de votre (vos) contrat(s) souscrit(s) en dehors de toute activité professionnelle

Votre contrat est renouvelé chaque année automatiquement, par tacite reconduction. Il prévoit que vous pouvez le résilier jusqu'au dernier jour de février. Toutefois, si vous souhaitez ne pas le reconduire, vous disposez, quelles que soient les dispositions de votre contrat, d'un délai de vingt jours suivant l'envoi du présent avis d'échéance, le cachet de La Poste faisant foi.

Pour les contrats d'assurance de dommages incluant une garantie de responsabilité civile automobile ou de responsabilité civile du locataire, vous pouvez, à l'expiration d'un délai d'un an à compter de votre première souscription, résilier votre contrat à tout moment, sans frais ni pénalités. La résiliation prendra effet un mois après que nous en aurons reçu notification par votre nouvel assureur.

Pour les autres contrats d'assurance de dommages : assurance multirisques habitation du propriétaire, du copropriétaire, assurance du propriétaire non occupant, du copropriétaire non occupant, vous pouvez également, à l'expiration d'un délai d'un an à compter de votre première souscription, résilier votre contrat à tout moment, sans frais ni pénalités. La résiliation prendra effet un mois après que nous en aurons reçu notification de votre part.

Votre demande (non reconduction ou résiliation) doit nous être adressée par courrier postal ou électronique ou en effectuant une déclaration auprès d'un de nos conseillers.

Libre choix du réparateur

En cas de dommage causé à un véhicule terrestre à moteur et garanti par votre contrat d'assurance, vous pouvez choisir le réparateur professionnel auquel vous souhaitez recourir (article L. 211-5-1 du Code des assurances).

Données personnelles

Les données recueillies feront l'objet de traitements par la Macif, responsable de traitements, pour la passation, la gestion et l'exécution des contrats d'assurance. Elles seront aussi traitées pour la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Vos données feront l'objet d'un traitement de lutte contre la fraude, ce qui peut conduire à une inscription sur une liste de personnes présentant un risque de fraude. Vos données pourront également être traitées dans le cadre des activités de prospection et gestion commerciales de la Macif et des entités de son groupe (Aéma Groupe).

Vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition, le cas échéant de portabilité et de définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès. Le cas échéant, vous pouvez retirer votre consentement aux traitements des données ce qui aura pour effet de les faire cesser. Nous vous informons également que tout consommateur peut s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique sur le site www.bloctel.gouv.fr.

Vous pouvez vous opposer à la prospection commerciale, exercer vos autres droits et adresser toute demande d'information concernant vos données personnelles sur le site www.macif.fr/assurance/particuliers/donnees-personnelles depuis le formulaire d'exercice des droits ou par voie postale à MACIF, Direction Générale – Protection des Données Personnelles, 2 et 4 rue de Pied de Fond, 79 037 Niort Cedex 9.

Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr). Toutes les précisions sur la protection de vos données et notamment les destinataires sont accessibles dans la rubrique données personnelles sur notre site : www.macif.fr/assurance/particuliers/donnees-personnelles